

Date de convocation : 09/03/2024	L'an deux mille vingt-quatre le 15 février, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de M. André PHILIPOT, Maire.
Date d'affichage : 09/03/2024	
Nbre de conseillers :	
En exercice : 14	
Présents : 8	
Votants : 13	Étaient présents Mme Colette PENDRIGH, Mr Patrick DEMARQUET, Mme Stéphanie GARNIER, Mr Christian LAN, Mme Madeleine BARBELETTE, Mr Didier PETITPAS, Mme Laëtitia SALIOT, Mme Sylvie COUPE.

Absents excusés :

Mr Boris BOYAVAL donne pouvoir à Mr Christian LAN
Mr Bertrand MONTEBAULT donne pouvoir Mme Colette PENDRIGH
Mr Michel LEBouc donne pouvoir à Mr Didier PETIPAS
Mr Nicolas MARTINAIS donne pouvoir à Mr André PHILIPOT
Mr Anthony PRUNIER

N°26 - 2024

Validation de la convention de formation professionnelle avec le CDG 35 le personnel de la Mairie

Monsieur le Maire présente les conventions avec l'organisme de formation du CDG 35.
Les journées de formation ont un coût de 190 €.

La secrétaire générale doit participer à plusieurs modules de cette formation, ainsi que la secrétaire qui est en charge de la communication et de la RGPD.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- **DE VALIDER** les conventions de formation professionnelle avec le CDG 35
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou l'adjointe déléguée à signer tout document afférent à ce dossier.

Certifié exécutoire, après transmission
En Préfecture le
Et publication le

Pour extrait conforme,
Le registre dûment signé,
Le Maire.

